



DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG)

Licence professionnelle Métiers du commerce international



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Dijon-Auxerre-
Nevers



Langue(s)
d'enseignement
Français,
Anglais

Parcours proposés

> Management and international business

Présentation

Formation avec accès santé : Non

Objectifs

L'objectif de cette licence professionnelle est de former de futurs cadres managériaux en commerce international, ainsi que pour le management des démarches de progrès au sein de leur entreprise.

L'approfondissement linguistique et les questions interculturelles sont centraux à l'approche commerciale pour permettre l'appréhension de la plupart des situations professionnelles du secteur visé.

Capacité d'accueil globale : 15 étudiants

Compétences acquises

La licence professionnelle Management of International Business permet à des étudiants titulaires d'un Bac+2 de répondre aux besoins des entreprises qui partent chercher des relais de croissance dans le monde entier.

Il s'agit pour les jeunes en contrat de professionnalisation, désireux d'occuper un poste de management dans un service ayant un champ d'action international, soit de renforcer l'internationalisation en impulsant une dynamique de développement, soit de conseiller ou mettre en œuvre une démarche d'internationalisation en préconisant des choix stratégiques.

Formation internationale : Formation tournée vers l'international

Organisation

Contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil académique du 24 juin 2015 et par le Conseil d'Administration du 1er juillet 2015.

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 1er Juillet 2015.



Sauf dispositions spécifiques liées à la réglementation des IUT, le Référentiel commun des études LMD précise les règles et principes applicables aux formations dispensées par l'université de Bourgogne en matière de modalités de contrôle des connaissances, d'organisation d'examen et de tenue des jurys.

Modalités de contrôle des connaissances

La fin des enseignements académiques dans le cadre de la Licence est fin septembre. Les soutenances des projets et des stages seront organisées au plus tard la deuxième semaine de septembre pour les stages et durant l'année pour les projets. En conséquence, les deux sessions sont organisées de la manière suivante :

- 1^{ère} session : au cours de l'année sous forme de contrôle continu. Au vu des résultats des enseignements académiques, les candidats susceptibles d'avoir à repasser des UE en 2^e session seront informés individuellement début octobre par le responsable du diplôme.
- 2^e session : un candidat déclaré non admis en 1^{ère} session est renvoyé à une 2^e session organisée courant octobre, au moins 8 jours après la proclamation des résultats de la 1^{ère} session. Au cours de cette 2^e session, le candidat repasse uniquement les UE non validées. Pour cela, il repasse une épreuve écrite ou orale (30 minutes minimum) dans toutes les matières de l'UE ; la note obtenue remplace (quel que soit le résultat) celle de l'ensemble des épreuves réalisées en cours d'année dans la matière, hormis les épreuves pratiques éventuelles dont les évaluations sont maintenues. Toutefois le candidat a la possibilité de ne pas repasser une matière où il a obtenu une note supérieure à 10 dans une UE non validée.

Les évaluations de l'UE projet et de l'UE stage sont reportées de la 1^{ère} sur la 2^e session

Conditions d'obtention de la licence professionnelle

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à chaque compétence structurant le parcours de formation.

Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

Art. 11

Les parcours de formation sont structurés en unités d'enseignement ou en ensembles cohérents d'unités d'enseignement permettant l'acquisition de *blocs de connaissances et de compétences*. Sont proposées aux étudiants des progressions pédagogiques adaptées qui prennent en compte leurs acquis antérieurs et leur projet personnel et professionnel. *Les blocs de connaissances et de compétences de même que les unités d'enseignement sont capitalisables.*

La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement ou des regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants. Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.

Art. 12

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu 180 crédits européens selon des modalités de contrôle de connaissances et de compétences tel que fixées à l'alinéa précédent. Ces modalités doivent garantir l'acquisition des blocs de connaissances et de compétences caractéristiques du diplôme et du parcours.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Informations pour les étudiants à statuts particuliers

En accord avec les équipes pédagogiques, l'établissement peut vous permettre de suivre un cursus adapté à votre situation spécifique. Ce dispositif concerne :



- les étudiants handicapés, consultez la [procédure à suivre](#) pour effectuer votre demande d'aménagement de scolarité,
- les étudiants sportifs de haut niveau et / ou intégrés au [Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives \(PEPS\) de l'université de Bourgogne](#),
- les étudiants inscrits au titre de la formation continue.

Ces aménagements sont adaptés à la situation particulière du demandeur. Ils sont décrits dans un document co-signé par l'étudiant et le responsable de formation puis transmis au service scolarité de la formation. Ce document est établi et communiqué à la scolarité au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire ou, si l'emploi est obtenu en cours d'année, dans le mois qui suit le début du contrat. Le jury est informé de ces modalités (les fiches relatives aux statuts des étudiants salariés et des étudiants intégrés au PEPS de l'uB ont consultables sur le site Internet et Intranet de l'université de Bourgogne).

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

La licence se fait uniquement en alternance sous contrat de professionnalisation.

Les 420 heures d'enseignements académiques que comporte la formation sont effectuées selon ce rythme : 2 semaines au centre académique et 4 ou 5 semaines en entreprise (de début octobre à fin juin).

Les étudiants mettent en application les connaissances acquises en formation lors de leurs périodes en entreprise en participant à la réalisation de différentes missions : étude de marché, prospection, montage de salons, benchmarking, opérations douanières, animation de réseaux de vente à l'étranger, suivi administratif des opérations internationales, recherche de nouveaux fournisseurs, amélioration du positionnement de l'entreprise, dynamisation des ventes au sein du service business et développement.

Admission

Conditions d'accès

Les étudiants concernés doivent avoir validé un cursus de BAC + 2 ou équivalent.

Dépôt de candidature sur [e-candidat](#)

Pour en savoir plus sur les sessions et modalités de candidature, consultez le [site web de l'IUT Dijon-Auxerre](#)

Modalités de candidatures

Les procédures de sélection sont de nature pédagogique ; celles de recrutement sont propres aux employeurs. Le recrutement d'un candidat admis pédagogiquement détermine son statut.

Les admissions sont effectives à la date de signature du contrat de professionnalisation ou d'apprentissage dans la limite de la capacité d'accueil de la licence professionnelle.

Droits de scolarité

Droits de scolarité : 175€ (2024-25)

Cotisation vie étudiante et de campus (CVEC) : 103€ (2024-25)

Selon le régime d'inscription les étudiants sont exonérés :

- sous contrat d'apprentissage, des droits de scolarité
- sous contrat de professionnalisation, de la CVEC.

Attendus / Pré-requis

Cette formation est accessible aux titulaires d'un niveau Bac +2

- validation de 120 crédits européens (ECTS)
- LEA ou LLCE
- BTS ou DUT du secteur commercial (BTS CI, AM, NRC, DUT TC, GEA, GACO, GLT...)



- CPGE ou 2^{ème} année de licence dans le secteur scientifique, technique ou général.

Deux langues sont obligatoires, dont l'anglais.

Katia SERRADJ 

 scol1@iut-dijon.u-bourgogne.fr

03 80 39 65 33

Et après

Débouchés professionnels

Les métiers visé par cette formation sont :

- Cadre commercial export,
- Responsable de marchés,
- Responsable de zone export,
- Responsable de zone géographique,
- Assistant de service export,
- Gestion de clientèle export,
- Chef de projet de développement international,
- Responsable d'administration des ventes,
- Collaborateur des transitaires, des services export, des services achats,
- Chargé de mission import/export,
- Responsable d'un bureau à l'étranger.

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation

Olivier LEROY

 03 86 49 28 34

 rplpmib@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique

Secrétariat TC

 03 86 49 28 30

 tc-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Contact scolarité

Campus

 Campus de Mâcon

En savoir plus

IUT Dijon-Auxerre-Nevers

 <https://iutdijon.u-bourgogne.fr>

Sur la formation professionnelle et l'alternance :

SEFCA

 <https://sefca.u-bourgogne.fr/>



Programme

Organisation

Les 420 heures d'enseignements académiques, que comporte la formation, sont effectuées par alternance : 1 ou 2 semaines au centre académique à Auxerre ou Mâcon (de début octobre à fin juin) pour 3, 4 ou 5 semaines en entreprise. La durée du contrat d'alternance passé entre l'étudiant et son entreprise est d'une année complète.

Management and international business

Licence professionnelle

SEMESTRE 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
C5.1 Maîtriser les techniques du commerce international	Compétence						10 crédits
C5.2 Communiquer et évoluer dans un contexte interculturel	Compétence						10 crédits
C5.3 Gérer une entité commerciale ouverte	Compétence						10 crédits
R5.1-01 Marketing international	Ressource	4h					
R5.2-02 International prospection	Ressource	21h					
R5.1-02 International development strategy	Ressource	21h					
R5.1-03 Veille stratégique	Ressource	14h					
R5.1-04 Logistique et transport à l'international	Ressource	14h					
R5.2-01 Business english	Ressource	21h					
R5.2-02 Langue vivante 2	Ressource	21h					
R5.2-03 Commercial communication	Ressource	14h					
R5.2-04 Compétences relationnelles	Ressource	21h					
R5.2-05 cross-cultural management	Ressource	7h					
R5.3-01 RSE	Ressource	14h					
R5.3-02 Droit des contrats à l'international	Ressource	7h					
R5.3-03 Project management	Ressource	14h					
R5.3-04 Leadership	Ressource	7h					
S5.3-05 Hackathon	SAÉ	32h					



S5.3-06 projet interprofessionnel

SAÉ 3h

SEMESTRE 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
C6.1 Maîtriser les techniques du commerce international	Compétence						10 crédits
C6.2 Communiquer et évoluer dans un contexte interculturel	Compétence						10 crédits
C6.3 Gérer une entité commerciale ouverte	Compétence						10 crédits
R6.1-01 Marketing international	Ressource	10h					
R6.1-02 Gestion des achats et appels d'offre	Ressource	14h					
R6.1-03 International négociation	Ressource	17h					
R6.1-04 E-business et multi-canal	Ressource	21h					
R6.1-05 Logistique et transport à l'international	Ressource	4h					
R6.2-01 Géopolitics	Ressource	14h					
R6.2-02 Business english	Ressource	21h					
R6.2-03 Langue vivante 2	Ressource	21h					
R6.2-04 cross-cultural management	Ressource	7h					
R6.3-01 Droit des contrats à l'international	Ressource	14h					
R6.3-02 Innovation et entrepreneuriat	Ressource	14h					
R6.3-03 Conduite du changement	Ressource	14h					
R6.3-04 Management d'équipe	Ressource	14h					
S6.3-05 - stage professionnel	Stage						